



- 1 RUBAN ET APPRÊT "EIFS TAPE"
- 2 MEMBRANE HYDROFLEX
- 3 BASE / ADHESIF ADEX
- 4 ISOLANT EPS-PLAT
- 5 BASE ADEX
- 6 TREILLIS INTERMÉDIAIRE
- 7 ATTACHES MÉCANIQUES
- 8 BASE / ADHESIF ADEX
- 9 BRIQUES OU PIERRES COLLÉES

Description

Le système adex-ABS est un parement de pierre légère ou de briquettes collées sur un système d'isolation et de finition extérieure. Il possède une double barrière, une cavité de drainage, des attaches mécaniques et utilise un isolant de polystyrène expansé avec rainures géométriques de 10mm de profondeur.

Bénéfices

- Fournit une couverture monolithique de l'isolation, réduit la consommation d'énergie
- Assure l'étanchéité de l'enveloppe du bâtiment et une protection continue du substrat
- Permet le drainage de l'humidité et des infiltrations
- Durable
- Flexibilité de conception architecturale
- Non-combustible selon le Code national du bâtiment

Caractéristiques

- Panneau Isolants EPS
- Membrane continue sur le substrat
- Base non-combustible
- Double barrière

SVP consultez adex.ca pour obtenir la dernière version des documents contenus dans ce cartable ainsi que : Devis de systèmes (PDF et Word), Dessins techniques, Fiches techniques de produit, Garanties, Guide d'entretien...et bien d'autres items.

DEVIS DESCRIPTIF
SECTION 07 24 00:
SYSTÈMES D'ISOLATION DE FAÇADE AVEC ENDUIT
AVEC BRIQUES ET PIERRES MINCES COLLÉES

Ce document vise à aider le professionnel d'un projet (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) à rédiger un devis technique. Les informations qu'il contient sont mises à sa disposition à titre indicatif seulement. Le professionnel assume l'entière responsabilité d'évaluer l'utilité, la conformité et la convenance des dites informations quant au projet spécifique. Il s'engage à faire la vérification des données techniques contenues au présent document afin de s'assurer de leur applicabilité audit projet. Dès lors que telle utilisation est faite par le professionnel, celui-ci prend la charge des dites informations comme si elles étaient siennes. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée.

PARTIE 1 GÉNÉRALITÉS

1.1 EXIGENCES CONNEXES

1. Section 01 40 00 : Exigence de la qualité
2. Section 03 30 00 : Coffrages et accessoires pour béton
3. Section 04 20 00 : Maçonnerie en éléments
4. Section 05 40 00 : Charpente métallique légère pressée à froid
5. Section 06 10 00 : Charpente de bois
6. Section 07 20 00 : Isolant thermique
7. Section 07 25 00 : Membranes résistantes aux intempéries
8. Section 07 60 00 : Solin et tôle
9. Section 07 90 00 : Produits d'étanchéité
10. Section 08 00 00 : Bordereau des portes et cadres
11. Section 09 28 00 : Panneau d'appui
12. Section 09 90 00 : Peinturage

1.2 DESCRIPTION

- 1.2.1 adex-ABS est un revêtement de Pierre/maçonnerie installé sur un système d'Isolation des Façades avec Enduit (SIFE) comprenant une seconde barrière contre les intempéries (pare-air et pare-vapeur ou non) installée de façon 100% continue sur un substrat approuvé, un isolant expansé de type 1 géométriquement rainuré de 10 mm de profondeur procurant une isolation effective ainsi qu'un plan de drainage, un adhésif cimentaire pour la fixation des feuilles d'isolant, un enduit de base acrylique non-combustible ainsi qu'un treillis d'armature en fibre de verre imbibé dans l'enduit de base, un apprêt et une finition d'enduit acrylique. Des sections adjacentes de mur pourront inclure un revêtement incluant un apprêt et un enduit de finition acrylique.

1.3 RÉFÉRENCES

- 1.3.1 ASTM International
 - 1.3.1.1 ASTM B117: Standard Practice for

- Operating Salt Spray (Fog) Apparatus;
- 1.3.1.2 ASTM C203: Standard Test Methods for Breaking Load and Flexural Properties of Block-Type Thermal Insulation;
- 1.3.1.3 ASTM C518: Standard Test Method for Steady-State Thermal Transmission Properties by Means of the Heat Flow Meter Apparatus;
- 1.3.1.4 ASTM C666: Standard Test Method for Resistance of Concrete to Rapid Freezing and Thawing;
- 1.3.1.5 ASTM D522: Standard Test Methods for Mandrel Bend Test of Attached Organic Coatings;
- 1.3.1.6 ASTM D523: Standard Test Method for Specular Gloss;
- 1.3.1.7 ASTM D570: Standard Test Method for Water Absorption of Plastics;
- 1.3.1.8 ASTM D822: Standard Practice for Filtered Open-Flame Carbon-Arc Exposures of Paint and Related Coatings;
- 1.3.1.9 ASTM D1621: Standard Test Method for Compressive Properties Of Rigid Cellular Plastics;
- 1.3.1.10 ASTM D1623: Standard Test Method for Tensile and Tensile Adhesion Properties of Rigid Cellular Plastics;
- 1.3.1.11 ASTM D1784: Standard Specification for Rigid Poly(Vinyl Chloride) (PVC) Compounds and Chlorinated Poly(Vinyl Chloride) (CPVC) Compounds;
- 1.3.1.12 ASTM D2126: Standard Test Method for Response of Rigid Cellular Plastics to Thermal and Humid Aging;
- 1.3.1.13 ASTM D2370: Standard Test Method for Tensile Properties of Organic Coatings;
- 1.3.1.14 ASTM D2523: Standard Practice for Testing Load-Strain Properties of Roofing Membranes;
- 1.3.1.15 ASTM D2842: Standard Test Method for Water Absorption of Rigid Cellular Plastics;
- 1.3.1.16 ASTM D4541: Standard Test Method for Pull-Off Strength of Coatings Using Portable Adhesion Testers;
- 1.3.1.17 ASTM D5034: Standard Test Method for Breaking Strength and Elongation of Textile Fabrics (Grab Test);

- 1.3.1.18 ASTM D5420: Standard Test Method for Impact Resistance of Flat, Rigid Plastic Specimen by Means of a Striker Impacted by a Falling Weight (Gardner Impact);
 - 1.3.1.19 ASTM E96: Standard Test Methods for Water Vapor Transmission of Materials;
 - 1.3.1.20 ASTM E283: Standard Test Method for Determining Rate of Air Leakage Through Exterior Windows, Curtain Walls, and Doors Under Specified Pressure Differences Across the Specimen;
 - 1.3.1.21 ASTM E330: Standard Test Method for Structural Performance of Exterior Windows, Doors, Skylights and Curtain Walls by Uniform Static Air Pressure Difference;
 - 1.3.1.22 ASTM E331: Standard Test Method for Water Penetration of Exterior Windows, Skylights, Doors, and Curtain Walls by Uniform Static Air Pressure Difference;
 - 1.3.1.23 ASTM E1131: Standard Test Method for Compositional Analysis by Thermogravimetry;
 - 1.3.1.24 ASTM E1252: Standard Practice for General Techniques for Obtaining Infrared Spectra for Qualitative Analysis;
 - 1.3.1.25 ASTM E2098: Standard Test Method for Determining Tensile Breaking Strength of Glass Fiber Reinforcing Mesh for Use in Class PB Exterior Insulation and Finish Systems (EIFS), after Exposure to a Sodium Hydroxide Solution;
 - 1.3.1.26 ASTM G 155: Standard Practice for Operating-Xenon Arc Light Apparatus, for Exposure of Non-metallic Materials.
 - 1.3.2 CSA International
 - 1.3.2.1 CAN/CSA A3000: Compendium des matériaux liants (contient A3001, A3002, A3003, A3004, et A3005).
 - 1.3.3 Conseil national de recherches Canada (CNRC)
 - 1.3.3.1 Canadian Construction Materials Centre (CCMC): Guide technique du CCMC visant les systèmes d'isolation par l'extérieur avec enduit mince EIFS.
 - 1.3.4 Underwriters' Laboratories of Canada (ULC)
 - 1.3.4.1 CAN/ULC S701 : Isolant thermique en polystyrène, panneaux et revêtements de tuyauterie;
- lation à une hauteur plus élevée est possible mais nécessite l'approbation d'un ingénieur ou d'un architecte. Contacter votre représentant local Adex afin d'obtenir plus d'information.
- 1.4.2 Tous les travaux doivent respecter les codes et normes en vigueur, les recommandations du fabricant et les règles de l'art en construction.
 - 1.4.3 Le système de substrat doit être conçu pour résister à toutes les charges, telles que charges mobiles, permanentes, surcharges, charges sismiques, appels d'air, etc.
 - 1.4.4 Sur une surface non verticale, la pente minimale sera de six sur douze (6/12) et d'une longueur maximale de 250 mm (10").
 - 1.4.5 La déflexion du mur devra être inférieure à L/600
 - 1.4.6 Le substrat devra être recouvert d'une membrane d'étanchéité, scellée aux joints et aux ouvertures.
 - 1.4.7 Le substrat pourra être composé de :
 - a) Briques, de maçonnerie ou de béton;
 - b) Panneaux de fibrociment;
 - c) Plaques de plâtre traité revêtues d'un feutre de fibre de verre résistant aux alcalis;
 - d) Panneaux de contreplaqué ou de copeaux orientés (OSB).
 - 1.4.8 Des joints de mouvement devront être installés aux endroits suivants :
 - 1.4.8.1 Aux joints de mouvement du substrat;
 - 1.4.8.2 À la jonction de tous matériaux différents;
 - 1.4.8.3 À la jonction de tous substrats différents;
 - 1.4.8.4 Aux joints de mouvement du bâtiment;
 - 1.4.9 Les joints d'expansion dans l'installation de pierre/maçonnerie collée devront être installés aux endroits suivants :
 - 1.4.9.1 Aux joints d'expansion dans les systèmes SIFE;
 - 1.4.9.2 À toute butée du système avec d'autres matériaux;
 - 1.4.9.3 Au placage de pierre mince : selon les directives du fabricant de pierre;
 - 1.4.9.4 Au placage de brique mince : devra inclure des joints souples à intervalle de 5.5 m (18 pi);
 - 1.4.9.5 À la tuile : devra inclure des joints souples à intervalle de 3 m (10 pi).
 - 1.4.10 Les joints d'expansion, ou les coupe-feux, devront traverser l'épaisseur du système et inclure des solins métalliques appropriés fixés au substrat (joints horizontaux) .
- 1.4 EXIGENCES CONCEPTUELLES**
- 1.4.1 La hauteur du système est limitée à un étage ou moins, soit 244 cm à 305cm (8 à 10 pied) au dessus du sol. Une instal-

1.5 ASSURANCE QUALITÉ

- 1.5.1 Manufacturiers
 - 1.5.1.1 Le manufacturier du système SIFE devra être Systèmes Adex Inc.
 - 1.5.1.2 Être membre en règle du Conseil Canadien des SIFEs (EIFS Council of Canada).
 - 1.5.1.3 Tout autre fabricant de matériaux en tierce-partie devra être approuvé par Systèmes Adex Inc.
- 1.5.2 Appicateurs
 - 1.5.2.1 L'applicateur devra avoir les licences et les permis nécessaires.
 - 1.5.2.2 L'applicateur devra avoir un minimum de 2 ans d'expérience dans l'installation de SIFEs et disposer de suffisamment de matériel et de main-d'œuvre qualifiée pour mettre en œuvre le projet.
 - 1.5.2.3 L'applicateur devra suivre les directives du manufacturier pour l'installation de toutes les composantes du système.

1.6 LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MAINTENANCE

- 1.6.1 Tous les matériaux fournis par Systèmes ADEX devront être livrés dans leur emballage d'origine avec l'identification lisible du fabricant.
- 1.6.2 Tous les matériaux fournis par Systèmes ADEX devront être entreposés dans un endroit frais et sec, à l'abri du soleil, des intempéries et des dommages, et à des températures supérieures à 5°C (41°F).
- 1.6.3 Tous les matériaux fournis par Systèmes ADEX devront être protégés contre les intempéries, et à l'abri de la chaleur excessive (températures supérieures à 32 °C (90 °F)).

1.7 ÉCHANTILLONS ARCHITECTURAUX

- 1.7.1 Sur demande, Adex ou son distributeur fournira un échantillon de la couleur ainsi que la texture d'une grandeur minimum de 200 mm x 200 mm (8" x 8").
- 1.7.2 Les travaux de finition ne doivent pas débuter avant que les échantillons ne soient approuvés par le professionnel responsable du projet.

1.8 MAQUETTE DE CHANTIER

- 1.8.1 Construire un panneau/maquette sur une partie d'un mur réel faisant partie du chantier tel qu'indiqué par le professionnel. Le panneau, une fois approuvé, doit représenter le standard pour le projet et aucun travail de qualité inférieure ne sera accepté. Le panneau/maquette doit

correspondre aux échantillons tels que fournis par le manufacturier (voir paragraphe 1.7 de cette section).

1.9 CONDITIONS AU CHANTIER

- 1.9.1 Le système de revêtement devra être installé sur un substrat et dans des conditions climatiques au dessus de 5°C (41°F).
- 1.9.2 Un chauffage et une ventilation adéquats devront être fournis lors de l'installation à des températures sous les 5°C (41°F).
- 1.9.3 Une température ambiante d'au moins 5°C (41°F) devra être maintenue après l'installation du système de revêtement durant une période minimale de 24 heures, ou plus si nécessaire, pour assurer un séchage complet.
- 1.9.4 L'installation du système de revêtement devra être coordonnée avec les autres corps de métier.

1.10 AUTRES SYSTÈMES

- 1.10.1 Les systèmes considérés équivalents à adex-ABS devront avoir été approuvés par écrit par l'architecte, au moins dix (10) jours ouvrables avant la date de fermeture des soumissions.

1.11 GARANTIE

- 1.11.1 Sur demande, le manufacturier fournira une garantie certifiant que les matériaux sont conformes à ce devis et exempts de défaut de fabrication pour une période de 5 ans suivant la fin des travaux d'installation.

PARTIE 2 PRODUITS

2.1 MANUFACTURIER

- 2.1.1 Toutes les composantes du système adex-ABS devront être achetées de Systèmes ADEX Inc. ou de ses distributeurs autorisés. Aucun remplacement ou ajout de matériaux ne pourra se faire sans le consentement écrit du fabricant.

2.2 PRODUITS

- 2.2.1 Membrane hydrofuge pare-air et pare-vapeur ou non pare-vapeur.
 - 2.2.1.1 Devra être un produit à base 100% acrylique, tel que
 - a) Membranes perméables à la vapeur d'eau:
 - HYDROFLEX STD mélangée à poids

- égal avec du ciment GU ou;
 - HYDROFLEX WO ou;
 - HYDROFLEX SEAL ou;
 - HYDROFLEX AD.
- b) Membranes non perméables à la vapeur d'eau:
 - HYDROFLEX-GUARD, mélangée à poids égal avec du ciment GU ou;
 - HYDROFLEX VB.
- 2.2.1.2 Devra respecter les exigences de la norme UEAAct article 3.3.1.1. pour l'imperméabilité à l'eau.
- 2.2.1.3 Devra respecter les exigences de la norme ASTM-E-283 pour la perméabilité à l'air.
- 2.2.1.4 Devra être fabriquée par Systèmes ADEX Inc.
- 2.2.1.5 La conception et l'emplacement de tous les pare-air et pare-vapeur sont la responsabilité du professionnel du bâtiment.
- 2.2.2 Panneau CONTOUR-GD :
 - 2.2.2.1 Devra être produit par un fabricant approuvé par Systèmes ADEX Inc.
 - 2.2.2.2 Devra être de type 1, d'une densité de 16 kg/m³ (1 lb/pi.3) et devra respecter les exigences de la norme CAN-ULC-S701-97.
 - 2.2.2.3 Devra posséder des rainures géométriques de 10 mm de profondeur à l'endos des feuilles selon les spécifications de Systèmes ADEX Inc.
 - 2.2.2.4 Devra avoir une épaisseur minimale de 38 mm (1 1/2").
 - 2.2.2.5 Devra être vendu par Systèmes ADEX Inc. ou par ses distributeurs autorisés.
- 2.2.3 Adhésif
 - 2.2.3.1 Devra être un produit 100% acrylique à base de polymère.
 - 2.2.3.2 Devra être BASE ADEX mélangée à poids égal avec du ciment GU.
 - 2.2.3.3 Devra être appliqué en bandes verticales au moyen d'une truelle avec des dents de 3/8" (10 mm) de largeur et de 5 mm (3/16") d'épaisseur, à entraxe de 50 mm (2").
- 2.2.4 Adhésif (Tuile, Briques et Pierres minces)
 - 2.2.4.1 Devra être un produit 100% acrylique à base de polymère.
 - 2.2.4.2 Devra être BASE ADEX mélangée à poids égal avec du ciment GU ou tout autre adhésif recommandé par les manufacturiers de tuiles, pierres ou briques.
 - 2.2.4.3 Devra être appliqué tel que spécifié par le manufacturier de tuiles, briques ou pierres collées.
- 2.2.5 Panneau ISOLANT EPS-GD
 - 2.2.5.1 PANNEAU ISOLANT EPS-GD produit par un fabricant approuvé par Systèmes ADEX Inc.
 - 2.2.5.2 Devra être de type 1, d'une densité de 16 kg/m³ (1 lb/pi.3) et devra respecter les exigences de la norme CAN-ULC-S701-97.
 - 2.2.5.3 Devra posséder des rainures géométriques de 10 mm de profondeur à l'endos des feuilles selon les spécifications de Systèmes ADEX Inc.
 - 2.2.5.4 Devra avoir une épaisseur minimale de 38 mm (1 1/2") et maximale de 125 mm (5"), dimensions maximales de 600 mm x 1200 mm (2pi. x 4pi.).
 - 2.2.5.5 Devra être vendu par Systèmes ADEX Inc. ou par ses distributeurs autorisés.
- 2.2.6 Couche de base.
 - 2.2.6.1 Devra être un produit acrylique ne contenant aucun amiante, tel que la BASE ADEX, manufacturé par Systèmes ADEX Inc.
 - 2.2.6.2 Devra être BASE ADEX mélangée à poids égal avec du ciment GU.
 - 2.2.6.3 Devra être conforme à la norme CAN/ULC S114 : Méthode d'essai normalisée pour la détermination de l'incombustibilité.
- 2.2.7 Treillis d'armature.
 - 2.2.7.1 Devra être vendu par Systèmes ADEX Inc. ou par ses distributeurs autorisés.
 - 2.2.7.2 Devra respecter la norme ASTM D-5034
 - 2.2.7.3 Sera de différent poids selon les besoins :
 - a) TREILLIS QUICK TAPE: 65g/m² (2 oz/vg²)
 - b) TREILLIS DE DÉPART : 150g/m² (4.5 oz/ vg 2)
 - c) TREILLIS INTERMEDIAIRE : 375g/m² (11 oz/ vg 2)
- 2.2.8 Attaches mécaniques
 - 2.2.8.1 Des vis résistantes à la corrosion, avec fixation appropriée pour charpente installée. La pénétration minimale : 19 mm (3/4") dans la charpente de bois et trois filets de pleins diamètres dans la charpente métallique.
 - 2.2.8.2 32 mm (1-1/4") de diamètre des PLAQUES DE LATTE Wind-Lock, plaque d'aciers galvanisés G90.
- 2.2.9 Placage de pierre/maçonnerie
 - 2.2.9.1 Placage de pierre; pierre mince usinée ayant les caractéristiques suivantes :
 - a) Fabricant : _____
 - b) Épaisseur : _____
 - c) Grandeur : _____ (pas plus de 610 mm x 610 mm [2' x 2'])
 - d) Poids : _____ (ne pesant pas plus de 49 kg/m² [10 lb/pi²]) ET sans pierres individuelles ne pesant pas plus de 9 kg [20 lb])
 - e) Motif : _____

f) Couleur/Finition : _____ (et/ou comme indiqué sur les dessins architecturaux)

2.2.9.2 Placage de brique; brique mince ayant les caractéristiques suivantes :

a) Fabricant : _____

b) Épaisseur : _____ (entre 15 et 40 mm)

c) Grandeur : _____ (pas plus de 0,1 m² [1pi²])

d) Motif : _____

e) Couleur/Finition : _____ (et/ou comme indiqué sur les dessins architecturaux)

2.2.9.3 Tuile; conforme à et ayant les caractéristiques suivantes :

a) Fabricant : _____

b) Épaisseur : _____

c) Grandeur : _____ (pas plus de 305 mm x 305 mm [12" x 12"])

d) Motif : _____

e) Couleur/Finition : _____ (et/ou comme indiqué sur les dessins architecturaux)

2.2.9.4 Composantes de moulures et de garnitures, comme suit;

2.2.9.5 Coulis cimentaire, selon la norme CSA A179-04 (Type N).

2.3 AUTRES MATÉRIAUX

2.3.1 Ciment

2.3.1.1 Sera de Type GU et conforme à la norme CSA-A3001, frais et exempt d'agglomérats.

2.3.2 Eau

2.3.2.1 Sera limpide, exempte de débris et potable.

2.3.3 Membrane de transition

2.3.3.1 Devra être flexible et testée pour son adhésion avec les composantes du système. Les produits acceptés sont le RUBAN EIFS TAPE avec l'apprêt approprié ainsi que le SCELLANT et TREILLIS A-FLEX. Tout autre matériel devra être approuvé par Système Adex Inc.

2.3.4 Moulures de PVC (si nécessaire) :

2.3.4.1 Devront être conformes à la norme ASTM-D1784 pour usage extérieur [voir les modèles au catalogue ADEX].

2.3.5 Cordons de scellement & Calfeutrant

2.3.5.1 Vous référer à la section 07 90 00.

2.3.5.2 Les cordons de scellement devront être de type à cellules fermées.

2.3.5.3 Utiliser uniquement des calfeutnants à bas module à longue durée de vie. Utiliser du calfeutrant compatible avec le SIFE et les autres surfaces. Les produits utilisés doivent rencontrer la norme ASTM C1481 - 12 Standard Guide

for Use of Joint Sealants with Exterior Insulation and Finish Systems (EIFS).

2.4 ESSAI DU SYSTÈME

2.4.1 Les tests effectués par des laboratoires indépendants sur les enduits spécifiés pourront être exigés par l'architecte ou le représentant du propriétaire.

2.4.2 Les propriétés observées devront égaler ou surpasser les valeurs suivantes selon les méthodes énumérées :

PARTIE 3 EXÉCUTION

3.1 INSPECTION

3.1.1 Le substrat sera examiné pour s'assurer qu'il est en bon état, solide, sans vide ou projection.

3.1.2 Tous les solins métalliques seront examinés pour s'assurer qu'ils permettent l'évacuation d'éventuelles infiltrations vers l'extérieur.

3.1.3 L'architecte et le maître d'œuvre devront être avisés de toute anomalie et les travaux devront être interrompus jusqu'à ce que la situation soit corrigée.

3.2 PRÉPARATION

3.2.1 Les bouches de ventilation et autres canalisations, les câbles et les prises seront protégés de manière adéquate avant de commencer l'installation.

3.2.2 Les travaux adjacents (tels la brique, les revêtements, le béton...) doivent être protégés afin d'éviter les dommages durant l'installation des produits Adex

3.3 MÉLANGE

3.3.1 Membrane HYDROFLEX STD et HYDROFLEX GUARD

3.3.1.1 Mélanger le contenu du contenant de membrane Hydroflex jusqu'à l'homogénéité du produit. Cela permettra d'éliminer toute décantation de matière en raison de l'entreposage.

3.3.1.2 Dans un récipient propre seront mélangés, à poids égal, la membrane HYDROFLEX et le ciment hydraulique type GU. Ajouter le ciment petit à petit afin d'éviter les grumeaux de se produire.

3.3.1.3 Lorsque le produit sera homogène, attendre 5 minutes, puis agiter à nouveau.

3.3.1.4 Une quantité minimale d'eau peut être ajoutée afin d'ajuster la consistance. Aucun autre produit (tel antigel,

accélérateur ou autre) ne pourra y être ajouté.

3.3.2 ADHÉSIF/ BASE ADEX

3.3.2.1 Mélanger le contenu du contenant de BASE ADEX jusqu'à l'homogénéité du produit. Cela permettra d'éliminer toute décantation de matière en raison de l'entreposage.

3.3.2.2 Dans un récipient propre seront mélangés, à poids égal, la Base ADEX et le ciment hydraulique type GU. Ajouter le ciment petit à petit afin d'éviter les grumeaux de se produire.

3.3.2.3 Lorsque le produit sera homogène, attendre 5 minutes, puis agiter à nouveau.

3.3.2.4 Une quantité minimale d'eau peut être ajoutée afin d'ajuster la consistance. Aucun autre produit (tel antigel, accélérateur ou autre) ne pourra y être ajouté.

3.4 INSTALLATION

3.4.1 Solins métalliques

3.4.1.1 Vous référer à la section 07 60 00, Solin et tôle.

3.4.1.2 Les solins devront être installés aux endroits indiqués sur les plans et devis de construction. Les solins doivent être installés aux jonctions horizontales, aux départs des murs et à tout autre endroit où l'on retrouve du drainage vers l'extérieur.

3.4.1.3 Des RUBANS A-FLEX (ou des SCELLANTS ET TREILLIS A-FLEX) seront installés sur les solins à leurs jonctions avec le substrat. La membrane HYDROFLEX sera installée directement sur la surface de la membrane de transition A-FLEX.

3.4.2 Traitement des joints du substrat

3.4.2.1 Le traitement des joints devra être complété tel que décrit dans la fiche technique de la membrane hydrofuge.

3.4.3 Membrane hydrofuge

3.4.3.1 La membrane de transition (RUBAN EIFS TAPE ou SCELLANT ET TREILLIS A-FLEX) devra être installée pour sceller toutes les jonctions du substrat aux matériaux différents (ouvertures, insertions, etc.)

3.4.3.2 La membrane hydrofuge devra être reliée aux autres composantes du système de façon à créer une barrière continue.

3.4.3.3 Lire les fiches techniques pour obtenir des instructions complètes d'installation sur la membrane HYDROFLEX.

3.4.3.4 Deux couches seront nécessaires pour les panneaux de copeaux

orientés (OSB).

3.4.3.5 ADEX HYDROFLEX STD, HYDROFLEX VB ou HYDROFLEX WO:

a) S'assurer qu'une membrane de transition (RUBANS A-FLEX ou SCELLANTS ET TREILLIS A-FLEX) est installée pour sceller toutes les jonctions du substrat aux matériaux différents (ouvertures, insertions, etc.)

b) Un treillis Quick-Tape sera installé sur tous les joints du substrat. Une couche de membrane HYDROFLEX sera appliquée pour recouvrir ce treillis.

c) La membrane HYDROFLEX sera appliquée sur toute la surface à l'épaisseur minimale requise (voir fiches techniques) de la membrane choisie.

3.4.3.6 HYDROFLEX SEAL :

a) Appliquer HYDROFLEX SEAL à l'aide d'un rouleau de 10-15mm (3/8 "-3/4"). HYDROFLEX SEAL peut également être appliqué au fusil.

b) Rouler l'HYDROFLEX SEAL sur le substrat et traiter les joints du revêtement à une épaisseur d'environ 0,25 mm (0,35 mm-10-15mils). Veiller à ce que l'application d'HYDROFLEX SEAL soit complète et continue.

3.4.3.7 HYDROFLEX GUARD:

a) Un TREILLIS STANDARD (DESIGN) sera incorporé dans la membrane HYDROFLEX GUARD pour agir de guide afin d'obtenir une épaisseur minimale et contrôlée de la membrane et pour traiter les joints du substrat.

b) D'abord appliquer la membrane HYDROFLEX GUARD sur la surface du substrat d'une couche uniforme de 2 mm (3/16"). Ensuite y incorporer le TREILLIS STANDARD (DESIGN) avec une truelle en commençant par le centre du treillis vers l'extérieur afin de prévenir les plissements. Étendre la membrane uniformément en éliminant les coups de truelle.

c) L'épaisseur de la membrane HYDROFLEX GUARD doit être suffisante pour couvrir et cacher complètement le treillis.

d) Ajouter une couche additionnelle de membrane si nécessaire lorsque l'application initiale est complètement sèche.

3.4.3.8 Les membranes doivent être complètement sèches avant d'y adhérer les panneaux d'ISOLANT EPS-GD. Note: Les membranes HYDROFLEX STD ainsi que HYDROFLEX AD posées à une épaisseur de 2,2 mm peuvent

à la fois servir de membrane et d'adhésif pour les panneaux isolants, et ce, en une seule étape. L'isolant EPS-GD doit être appliqué immédiatement après la pose de la membrane avant qu'elle ne sèche.

3.4.4 Encapsulation

3.4.4.1 Les rebords des PANNEAUX EPS-GD doivent être encapsulés aux jonctions avec différents matériaux, aux terminaisons, aux ouvertures, etc.

3.4.4.2 Méthode couche de base et treillis.

a) Étendre une couche de BASE ADEX (mélanger avec du ciment) sur le rebord et sur la surface intérieure du PANNEAUX EPS-GD d'une largeur suffisante pour pouvoir adhérer un minimum de 76 mm (3") de treillis. Retournez le treillis afin qu'il couvre la face extérieure du PANNEAUX EPS-GD d'un minimum 76mm (3").

3.4.4.3 Méthode PANNEAU GD-CONTOUR .

a) Des PANNEAUX GD-CONTOUR pré basés devront être installés aux jonctions avec différents matériaux, aux terminaisons, aux ouvertures, etc.

b) Voir la section 3.4.6 pour de plus amples détails sur l'installation des panneaux Isolant Eps.

3.4.5 Panneaux Isolants

3.4.5.1 L'adhésif (mélange de BASE ADEX) sera appliqué sur la membrane hydrofuge au moyen d'une truelle dentelée, en bandes verticales de 3/8" (10 mm) de largeur et de 5 mm (3/16") d'épaisseur, à entraxe de 50 mm (2").

3.4.5.2 L'ISOLANT EPS-GD sera installé sur le mur à sa position finale, le côté long horizontalement, en commençant par le bas, en s'assurant que l'adhésif est bien en contact avec le panneau d'isolant.

3.4.5.3 Les panneaux d'isolant doivent être bien ajustés afin d'éliminer des vides. L'adhésif ne doit pas se retrouver entre les joints des PANNEAUX EPS-GD.

3.4.5.4 On insérera des tranches fines d'isolant dans les échancrures, sans utiliser d'adhésif ou on les remplira de polyuréthane (tel que Foam 2 Foam de Wind-Lock).

3.4.5.5 Tous les joints des panneaux devront être échelonnés et interverrouillés aux coins des murs.

3.4.5.6 Décaler d'au moins 150 mm (6") les joints des panneaux isolants de ceux du substrat.

3.4.5.7 Les rebords des PANNEAUX EPS-GD doivent être encapsulés aux jonctions avec différents matériaux,

aux terminaisons, aux ouvertures, etc. (voir 3.4.4 de cette section).

3.4.5.8 Après séchage complet de l'adhésif, toute la surface exposée des panneaux isolants devra être poncée afin d'obtenir uniformité et planéité, créer une meilleure adhésion et retirer les dommages créés par les rayons ultra-violet et/ou autres polluants.

3.4.5.9 Toute la surface sera bien nettoyée avant l'application du mélange de BASE ADEX.

3.4.5.10

3.4.6 Couche de base & treillis d'armature

3.4.6.1 Le mélange de BASE ADEX sera appliqué à une épaisseur de 1,6 mm (1/16") afin d'y noyer le treillis d'armature. La surface sera immédiatement aplanie afin de cacher complètement le treillis.

3.4.6.2 Une bande de treillis de départ de 300 mm (12") de long sera installée dans le mélange de BASE ADEX en angle de 45° aux coins de toutes les ouvertures.

3.4.6.3 Les joints du TREILLIS INERMÉDIAIRE devront se chevaucher sur un minimum de 63 mm (2 1/2") tant verticalement qu'horizontalement et sur un minimum de 200 mm (8") aux coins. Évitez qu'il se forme des plis dans le treillis.

3.4.6.4 Une deuxième couche du mélange de BASE ADEX sera nécessaire si, après séchage, on observe des imperfections ou que le treillis n'est pas complètement recouvert.

3.4.6.5 Il est recommandé de strier légèrement la surface de la couche de base afin d'augmenter l'adhérence du mortier.

3.4.6.6 Permettre à la couche de base de sécher avant d'appliquer les attaches mécaniques (24 heures).

3.4.6.7 Installer des vis anticorrosives avec des rondelles métalliques de 1-1/4" (PLAQUES DE LATTE Wind-Lock) à travers l'assemblage et dans les éléments de charpente. L'espacement maximal le long des éléments de charpente verticaux doit être de 600 mm (24") de centre à centre.

3.4.7 Installation de placages minces Placage de pierre mince

3.4.7.1 Installer la pierre afin de se conformer aux normes d'installation mentionnées, en utilisant des matériaux de fixation spécifiés.

3.4.7.2 À l'aide d'une truelle de maçonnerie, étendre complètement au dos du placage de pierre avec 12,5 mm (1/2") d'adhésif. Couvrir entièrement la surface arrière du placage.

3.4.7.3 Appuyer fermement le placage de pierre sur le substrat de la couche de base/de treillis. Tourner doucement et glisser légèrement (dans les deux sens) le placage de pierre afin de fixer en place.

3.4.7.4 Pour assurer une couche épaisse d'adhésif, vérifier visuellement que l'adhésif débordé du périmètre du placage de pierre.

3.4.7.5 Une autre alternative est la méthode d'enduire le dos, le mélange de BASE Adex peut être appliqué à la truelle sur la surface ragréée (à 12,5 mm [1/2"]) et le placage de pierre pressé sur une couche épaisse d'adhésif. Ces deux techniques sont approuvées et peuvent être combinées.

3.4.7.6 Les joints d'expansion : Laisser un espace dans l'application du placage sur tous les joints d'expansion. Lorsque la pierre/brique est fixée, remplir le joint avec un fond de joint circulaire spécifié et un scellant approuvé.

Placages de tuile/brique

3.4.7.7 Installer la tuile conformément aux normes d'installation mentionnées, en utilisant des matériaux de fixation spécifiés.

3.4.7.8 À l'aide d'une truelle dentelée appropriée, étaler une couche uniforme d'adhésif (en utilisant le côté plat de la truelle) sur le substrat de la couche de base/du treillis.

3.4.7.9 Avec le bord dentelé, peigner l'adhésif tout en maintenant la truelle à un angle de 45° de la surface du mur.

3.4.7.10 Étaler seulement l'adhésif nécessaire pouvant être couvert tout en maintenant une surface d'adhésif humide et collante.

3.4.7.11 Vous devez appliquer l'adhésif à l'arrière de la tuile (enduire le dos) lors de l'installation de tuile de 30 x 30 cm (12 x 12 po) ou lors de l'installation de grandes tuiles.

3.4.7.12 Placer les tuiles en position et appliquer fermement une pression à la surface de la tuile tout en déplaçant la tuile dans les deux sens perpendiculaire aux bords de la truelle.

3.4.7.13 Faire des bords coupés lisses, égaux et sans ébréchure.

3.4.7.14 Les joints d'expansion : Laisser un espace dans l'application du placage sur tous les joints d'expansion. Lorsque la tuile est fixée, remplir le

joint avec un fond de joint circulaire spécifié et avec un scellant approuvé.

3.4.7.15 Garder les joints en coulis libre de tout matériel de fixation.

3.4.8 Support temporaire :

3.4.8.1 Installer des attaches temporaires selon le besoin lors de l'installation de maçonnerie.

3.4.8.2 Garder les attaches en place jusqu'à ce que la structure du bâtiment offre un soutien permanent.

3.4.9 Durées de cure

3.4.9.1 Laisser l'adhésif sécher pendant 24 heures avant l'application du coulis. Des temps de séchage plus grands peuvent être nécessaires lorsque les températures sont plus fraîches ou lorsque les taux d'humidité sont plus élevés.

3.4.10 Application du coulis

3.4.10.1 Vérifier que les joints en coulis sont exempts de saleté, de débris ou de cales d'espacement.

3.4.10.2 Référez-vous au fabricant de coulis pour les instructions d'installation.

3.4.11 Calfeutrans

3.4.11.1 Vous référer à la section 07 90 00 Produits d'étanchéité.

3.4.11.2 Le calfeutrant doit être installé dans les meilleurs délais. Protéger les joints ouverts contre les infiltrations d'eau au cours de la période de construction avec un boudin de scellement jusqu'à ce que le joint soit scellé de façon permanente.

3.5 PROTECTION

3.5.1 S'assurer que l'entrepreneur général protégera tous les travaux contre les infiltrations et les dommages par l'installation sans délai des solins et des mastics d'étanchéité nécessaires.

3.5.2 Fournir une protection contre la saleté, l'eau, l'humidité élevée et le gel, jusqu'à ce que les matériaux soient entièrement secs.

3.6 NETTOYAGE

3.6.1 Les matériaux abandonnés par l'installateur devront être enlevés.

3.6.2 L'installateur devra nettoyer les surfaces et matériaux adjacents.

**TOUTE DEMANDE DE MODIFICATION
À CE DEVIS ET À LA PROCÉDURE
D'APPLICATION DOIT ÊTRE AUTORISÉE
PAR ÉCRIT PAR SYSTÈMES ADEX INC.**

Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-ABS. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes Adex inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes Adex inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée. **SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**

CENTRE DES AFFAIRES
7911, Marco Polo
Montréal (Québec) Canada H1E 1N8
www.adex.ca
T 514-648-1213 | F 514-648-9597
Mai 2015

